

DITES NON À LA LOI DE TRANSFORMATION ~~DE LA~~ **DESTRUCTION** DE LA FONCTION PUBLIQUE !



Dispensé
de timbrage
Déposé le

TOURS CTC

P4

Décembre
Janvier
février
n° 98

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Malaise social. Pouvoir d'achat, inégalités sociales et territoriales, ISF et fiscalité, SERVICES PUBLICS... MOBILISONS-NOUS !

Depuis des mois, les organisations syndicales, alertent le gouvernement sur le malaise social, les conditions de vie d'une grande partie de la population, le pouvoir d'achat, les retraites, le développement des inégalités et le sentiment d'injustice croissant.

Et depuis des mois, le gouvernement défie les organisations représentatives pour faire passer en force nombre de réformes portant atteinte aux protections sociales, aux salaires, aux services publics (CAP 2022...)... La FSU n'a eu de cesse de dénoncer les conséquences de ces choix !

À force de vouloir ignorer les corps intermédiaires, dont font partie les syndicats, la contestation s'est développée sous cette forme inédite appelée « les gilets jaunes ».

Aujourd'hui, la situation sociale est particulièrement dégradée.

Le 19 mars, journée de grève interprofessionnelle et fonction publique, la mobilisation a été très forte ! Le secteur Education représentait 1/3 du cortège ! Les attaques du gouvernement par la loi Blanquer suscitent colère et rassemblements.

Le 30 mars, partout en France, les personnels de l'Education se sont mis en mouvement. Le 4 avril encore !

Ensemble, pour nos Services Publics menacés, pour nos droits bafoués, pour l'Ecole au service de tous, nous pouvons poursuivre nos actions, dans l'unité, avec les usagers, avec les parents d'élèves...

Informons-nous, informons autour de nous, débattons... et restons dans l'action !

Le 9 mai, journée d'action pour la fonction publique et ses agents, pour le service public d'Education : tous en grève !

«2ème ligne d'adresse»
«3ème ligne d'adresse»
«4ème ligne d'adresse»
«5ème ligne d'adresse»
«6ème ligne d'adresse»

«1ère ligne mention de routage»

Sommaire

P1 : édito - Climat social - Action
P2 : Elections Professionnelles
P3 : Fonction Publique - Action le 9 mai.
P4 : Les secteurs. CHSCT Education - Retraités

Bulletin trimestriel de la Fédération
Syndicale Unitaire d'Indre-et-Loire
18, rue de l'Oiselet 37550 St Avertin
02 47 64 93 01 fsu37@fsu.fr
n° CPAP: 0720 S 07443 n° ISSN : 1247-4118
Directeur de publication: Vincent Martinez
Prix : 0.20 € Abonnement : 6€

Imprimé par nos soins. Ce bulletin a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU 37. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU37.

JEUDI 9 MAI : FONCTION PUBLIQUE / EDUCATION

GREVE ET MANIFESTATION

Modalités sur le

**Site départemental
fsu37.fsu.fr**



**« Non,
les salaires des
fonctionnaires ne
sont pas une
« charge » qu'on
peut impunément
raboter ... »**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : La FSU renforcée !



**ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN**

CTA: Comité Technique Académique Orléans-Tours

Avec 43,66 % des suffrages exprimés (+3,34 % par rapport à 2014), la FSU est très largement confortée en tête et obtient 6 sièges (sur les 10) au CTA. En progressant de pratiquement 1000 voix (995 exactement), la FSU est de très loin la fédération qui bénéficie de la hausse importante et rassurante du taux de participation (+2,5 % par rapport à 2014).

Ce sont donc 12 représentants du personnel (6 titulaires et 6 suppléants) issus de la liste présentée par la FSU qui auront la responsabilité de siéger dans le futur comité Technique Académique (CTA) de l'académie Orléans-Tours.

Les 12 élus de la FSU : Joanna PFEIFFER, Paul AGARD, Vanessa NEUVILLE, Christian GUERIN, Marielle JOYEUX, Stéphane RICORDEAU, Olivier LELARGE, Marie-Christine MERLET, Cécile BARBIER, Christophe MAYAM,

Inscrits	38 242
Votants	16 807
Exprimés	15 745

	FSU	SE-Unsa	FO	CFDT	CGT	SNALC	SUD	SNPES
Voix	6875	3523	1667	1071	967	864	625	153
Sièges	6	3	1	0	0	0	0	0
%	43,66	22,38	10,59	6,80	6,14	5,49	3,97	0,97

CTM: Comité Technique Ministériel

Ce sont les résultats du vote au CTM qui fixent la représentativité (et les moyens qui vont avec) de toutes les organisations syndicales en lice sur le terrain de l'Education Nationale mais aussi sur celui de la Fonction Publique d'Etat. Figurent ci-dessous uniquement les résultats pour les organisations syndicales ayant obtenu au moins un siège (sur les 15). **Avec plus de 6300 voix de plus qu'en 2014, la FSU sort renforcée de ces élections. Elle est la fédération qui progresse le plus.**

La FSU remercie les personnels qui lui font confiance et poursuivra avec eux son action pour le développement et l'amélioration du système éducatif dans le cadre de son action

	FSU	SE-Unsa	FO	CFDT	CGT	SNALC
Voix	143 743	88 936	56 242	34 593	25 265	24 817
sièges	6	4	2	1	1	1
%	34,91	21,60	13,66	8,40	6,14	6,03

CTSD : Comité Technique Spécial Départemental

Avec plus de 40% des voix, la FSU d'Indre et Loire arrive très nettement en tête, gagne 1 siège et est majoritaire. Elle gagne également 1 siège au CHSCT37 (4 FSU 2 FO et 1 UNSA).

Avec 5 sièges (sur 10) elle conserve sa place prépondérante au sein de cette instance ainsi que sa position d'interlocuteur incontournable. Cette instance départementale a un rôle fondamental

	FSU	UNSA	FO	Sgen CFDT	CGT	SNALC	SUD	SNPES
Voix	1443	485	797	184	297	184	179	24
Sièges	5	1	3	0	1	0	0	0
%	40,16	13,50	22,18	5,12	8,27	5,12	4,98	0,67

Du côté des psychologues de l'Education Nationale :

Après la création du corps unique des psychologues de l'EN (1er janvier 2017) et une première élection pour la nouvelle Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) en 2017, cette seconde élection a conforté, et de très loin, la première place de la FSU (SNES et

Inscrits	292
Votants	217
Exprimés	209

	FSU	CFDT	SE-Unsa
Voix	124	60	25
Sièges	3	1	0
%	59,33	28,71	11,96



Merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à ce que le SNICS-FSU soit de nouveau majoritaire.

Le SNICS-FSU se félicite du taux de participation de 70,10% dans l'académie Orléans Tours. Il témoigne de l'intérêt et de la confiance que les infirmières continuent à porter dans les syndicats pour défendre la profession à l'éducation nationale.

Le SNICS-FSU reste majoritaire à 67,15% avec 137 votes sur 204 exprimés. Ainsi nous avons obtenu pour la CAPA infirmières catégorie A, 3 sièges sur 4.

Une représentante syndicale SNICS-FSU siègera comme titulaire au CTA et à la CCP des non titulaires. Pour la CAPN cat A, le SNICS remporte 6 sièges sur 9.

Le SNICS-FSU s'engage à porter les revendications et à contribuer ainsi à émanciper la profession d'infirmière à l'EN. Les collègues sont appelées à se mobiliser après la manifestation à Paris le 22 janvier 2019:

- pour réagir rapidement à la menace d'une politique santé publique qui pourrait amener à un retour du service de santé scolaire (jugé inefficace et obsolète en son temps) coordonné par l'ARS.

- pour écarter une remise en cause de la circulaire des missions et de l'arrêté de 2015 suite au séminaire organisé en septembre 2018 sur le parcours 0-6 ans, entre autres.

- pour permettre aux collègues du SNICS national de défendre la profession dans les instances ministérielles grâce à une mobilisation suffisante pour renforcer la majorité acquise récemment

POUR LA JUSTICE SOCIALE, L'ÉGALITÉ, LE PROGRES SOCIAL POUR TOUS : LE SERVICE PUBLIC ! Dans l'action le 9 mai



NOUS SOMMES TOUS CONCERNE-ES ! Tous-tes ensemble défendons l'amélioration de la Fonction publique ENGAGÉ-ES CONTRE LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Nous sommes tous et toutes des usager-es des services publics et tous les jours nous pouvons bénéficier de leurs interventions et de leurs actions en faveur du plus grand nombre ou même à titre individuel : Hôpital, Ecole, Equipements sportifs, Transports, Energie, Culture... Nombreux sont les secteurs, qui parfois sans que nous le sachions relèvent du secteur public et qui, de fait, nous appartiennent parce que nous les finançons.

Bien sûr les services publics pourraient être plus efficaces, mieux organisés voire mieux gérés. Mais pour cela **il faut une réelle volonté politique, des moyens, des agents plus nombreux et mieux formés.**

Une loi contraire aux intérêts des usagers

Son projet de loi dit de « *transformation de la Fonction publique* » n'est ni plus ni moins qu'un projet de destruction de notre Fonction Publique car il vise à fermer encore des services, des écoles, etc. et à réduire leurs capacités d'action en diminuant le nombre d'agent-es et les budgets pour les faire fonctionner... Il vise aussi à transférer au privé des services publics ce qui nous reviendra plus chers à nous citoyen-nes car il faudra les payer en plus.

La Fonction publique a montré pourtant toute son utilité et

son savoir-faire en particulier dans les moments difficiles. A travers cette tentative de destruction des services publics « à la française » c'est notre modèle social qui est attaqué. **Il faut le défendre et lui permettre d'être encore plus efficace.**

Ce sont nos droits sociaux qui sont piétinés et la notion d'intérêt général opposée à celle des intérêts particuliers qui accentuent les inégalités.

Il ne s'agit pas ici de défendre tel ou tel, il s'agit de préserver ce qui nous appartient, que nous finançons et que le gouvernement souhaite brader au secteur privé en faisant croire que ce sera moins cher. Or c'est faux. Nous le savons bien dans notre vie quotidienne. Il s'agit aussi d'assurer le droit de chacun de s'adresser à des agents publics intègres, compétents, responsables, c'est tout le contraire que prépare le gouvernement.

Infirmier.es, Enseignants, Pompiers..., qu'ils travaillent dans la fonction publique hospitalière, pour l'Etat, dans une Mairie ou un conseil départemental ou régional, les agents publics sont au service de la population pour satisfaire les besoins sociaux.



Déclaration unitaire

Les organisations syndicales CFTC CGC CGT FAFP FSU Solidaires UNSA

de la Fonction publique affirment de nouveau leur attachement aux valeurs du service public et à une Fonction publique au service de toutes et tous, porteuse de l'intérêt général.

Depuis de nombreux mois, en dépit de leurs revendications et propositions, elles constatent que le pouvoir exécutif poursuit une politique néfaste pour la population, pour les missions publiques et pour les agent.e.s. Le gouvernement pratique le double langage en prônant la modernisation de la Fonction publique et le respect des agent.e.s public.que.s, alors même qu'il ne revalorise pas leur rémunération, qu'il supprime des postes et veut affaiblir leurs droits et garanties.

Les personnels, avec leurs organisations, n'acceptent toujours pas le gel de la valeur du point d'indice et les pertes considérables de pouvoir d'achat, le rétablissement du jour de carence et les 120 000 nouvelles suppressions d'emplois envisagées.

A de multiples reprises, nos organisations se sont opposées à ces mesures et ont mis sur la table des propositions alternatives.

Poursuivant leur passage en force, toujours sans écouter les organisations syndicales, le Président de la République et le gouvernement comptent faire adopter au Parlement, d'ici au début de l'été, une loi dite de transformation de la fonction publique dont nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent.e.s et les citoyen.ne.s que pour l'avenir de la Fonction publique.

Il en est ainsi, par exemple, de la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui va diluer et amoindrir les actions dans des domaines essentiels de la

sécurité et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire.

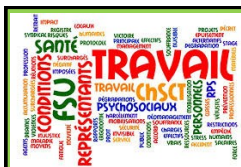
Avec le recours accru à tous les niveaux au contrat, c'est l'égalité d'accès aux emplois publics et les garanties de neutralité de l'agent public qui sont menacées, tandis que la précarité sera encore aggravée avec des contrats de mission à durée déterminée pouvant être rompu à tout moment.

Après des communiqués unitaires, après le boycott des Conseils Supérieurs et du Conseil Commun convoqués dans des conditions peu respectueuses des organisations syndicales, après que toutes les organisations représentatives de la Fonction publique aient donné un avis défavorable au projet de loi dit de *transformation de la fonction publique*, les organisations CFTC CGC CGT FAFP FSU Solidaires UNSA réaffirment leur volonté de mettre en œuvre un processus de mobilisation inscrit dans la durée pour exiger du gouvernement qu'il retire ce projet de loi et qu'il ouvre enfin des négociations sur de nouvelles bases.

....
Elles se reverront le 8 avril pour poursuivre la mise en œuvre de ce processus.

D'ores et déjà, elles appellent les agent.e.s à faire du jeudi 9 mai une étape forte de ce processus par une journée d'action et de grève.

....
Paris, le 20 mars 2019



CHSCT - POINTS FORTS DE LA SEANCE DU 13 MARS.



ÉLECTIONS :
2140 «MERCI»

La FSU remercie ceux et celles qui ont

contribué par leurs votes au succès de notre organisation syndicale: **les élus FSU sont majoritaires dans toutes les commissions. La FSU est la seule organisation syndicale en CAP A et en CCP A,B et C (instances concernant les contractuels).** L'équipe FSU, va poursuivre ses combats, tout faire pour améliorer les conditions de travail des uns et des autres, alerter sur les réorganisations de travail porteuses de non-sens et de risques psychosociaux, dénoncer les suppressions de postes, la précarité des contractuels, obtenir de la transparence sur les promotions et une juste répartition du régime indemnitaire.

Ce CHSCT était le premier après les dernières élections professionnelles. La FSU avait gagné un siège.

Représentativité = FSU 4, FO 2, SE 1

Christophe Percher FSU a été élu secrétaire du CHSCTD, Sophie Metzinger FSU a été élue secrétaire adjointe.

La FSU37 s'est vivement exprimée contre les réformes du gouvernement qui vont inévitablement dégrader les conditions de travail des personnels notamment celles qui motivent fortement la grève du 19 mars :

- restriction des droits des délégués du personnel (réduction des prérogatives collectives des CAP, fusion des CT et CHSCT...) laissant le champ libre à l'individualisation, à l'arbitraire, aux pressions...

- augmentation du recrutement de contractuels privant les personnels de Statut, fragilisant les équipes, précarisant les emplois.
- intimidation pour museler l'expression des enseignants.

- déstructuration de l'école avec les établissements des savoirs fondamentaux.
- précarisation de la formation...

La FSU37 a posé comme dossiers prioritaires pour les mois qui viennent :

- **élèves aux troubles de l'attention et de la conduite.** Besoin impératif de dispositifs d'aide, d'accompagnement, de formation pour éviter que les situations de climat scolaire dégradée et d'atteinte à la santé ne se développent.

- **Programmer plus de visites d'établissements.**

- **Améliorer l'information** de l'utilisation des registres réglementaires notamment dans les collèges et lycées et améliorer les actions départementales du programme de prévention. (Stages, animation pédagogique...)

- **Climat de travail dans les services et circonscriptions.** Des situations difficiles de mal-être au travail remontent de quelques établissements ou circo en rapport aux relations avec la hiérarchie. Le CHSCTD manque parfois d'éléments concrets que seules les fiches RSST et DGI peuvent apporter pour proposer des actions de prévention des risques. Par exemple une enquête ne peut être diligentée sans

éléments d'alerte bien précis. Pour se doter d'outils d'analyse lorsqu'un problème aigu se pose, **la FSU a demandé de réunir très rapidement un groupe de travail** qui pourra notamment définir une méthode, proposer un questionnaire anonyme mobilisable pour un groupe de personnels en cas de conflit. Après discussion, l'administration a retenu cette idée. Le GT a eu lieu le 02 avril.

Maintien du poste de CP Climat scolaire

Des avis concernant le climat scolaire ont été présentés et votés

Présenté par les 3 syndicats 7 voix pour :

Pour que des moyens soient dégagés immédiatement pour que puissent être appliquées les notifications de la MDPH

Présenté par la FSU

« Les travaux du CHSCTD révèlent de plus en plus de situations liées au climat scolaire, portant atteinte à la santé des personnels. Des dispositifs de prévention, d'aide, d'accompagnement sont indispensables et des moyens dédiés doivent y être mobilisés. Un poste de conseiller pédagogique "climat scolaire" existe dans notre département. Les membres du CHSCTD demandent qu'il soit conservé durablement à temps plein à la prochaine rentrée scolaire. » **5 Pour (FSU+UNSA) 2 abst FO**

Etude des fiches de registre.

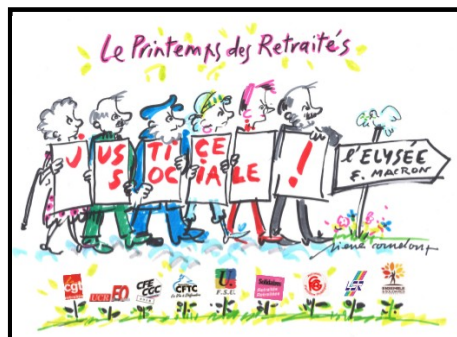
Ecoles : difficultés face à des élèves (plus de 10 situations), problème relationnel avec IEN, problème lié au personnel municipal,

Lycées - collèges : difficultés face à des élèves (SEGPA), relationnel entre les personnels, agression verbale de parents

Autres questions abordées :

Locaux scolaires- fiche d'aide au diagnostic : suite au travail initié par la FSU et réalisé par les membres du CHSCTD 37, un document d'aide au diagnostic des locaux a été finalisé. Mise à disposition est en cours de diffusion.

Rappel de l'avis voté lors du dernier CHSCTD : ni pression ni sanction sur les personnels quant à la passation et à la remontée des évaluations nationales.



RETRAITES MOBILISES

Alors que sous la pression de la rue le gouvernement a été contraint à plusieurs concessions, les neuf organisations représentant les personnes retraitées sont encore mobilisées partout en France le 11 avril.

En Indre et Loire : débat public sur les retraites, cartes pétitions, rassemblements, rencontre des députés, prises de paroles, distribution de tracts ! L'inter-syndicale est toujours dans l'action pour informer et exiger notamment :

- Le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires !
- Une mesure immédiate de revalorisation de 3 % compensant la baisse récente de pouvoir d'achat des retraités ! L'annulation de la hausse de CSG pour tous les retraités-e-s !
- Le maintien et le développement des services publics de proximité.



Enseignement agricole : blocage de la DRAAF d'Orléans

Le Snetap-FSU en action mardi 2 avril en bloquant la DRAAF Centre – Val de Loire. Il mobilise face aux mesures de casse de notre système éducatif et face à l'atteinte portée aux conditions de travail :

- Suppression des doublages, jusqu'ici réglementaires
- Baisse des dotations (DGH), qui mettent à mal nos offres de formations
- Marche forcée vers la libéralisation de l'apprentissage.